

# BUREAU

**Séance du 1 avril 2021**

## **Délibération BU\_20210401\_004**

**Marché de maintenance et évolution des architectures téléphoniques du Département de l'Indre et du SDIS de l'Indre: constitution du groupement de commandes, approbation de la convention constitutive et autorisation de lancement de la procédure**

**VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**1 membre(s) étant absent(s)**

### **LE BUREAU**

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 27 novembre 2020 portant délégation au bureau ;

Vu le projet de convention constitutive de groupement de commandes entre le Département de l'Indre et le SDIS 36 pour la passation de marchés de prestation de maintenance et évolution de leurs architectures téléphoniques ;

Vu le Dossier de Consultation des Entreprises ;

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** La constitution d'un groupement de commandes entre le Département et le SDIS de l'Indre pour la passation de marchés de prestation de maintenance et évolution de leurs architectures téléphoniques est approuvée.

**Article 2.** La convention constitutive du groupement de commandes entre le Département et le SDIS de l'Indre, ci-annexée, est approuvée et monsieur le président est autorisé à la signer.

**Article 3.** Le Dossier de Consultation des Entreprises est approuvé et le Département de l'Indre, coordonnateur du groupement de commandes, est autorisé à organiser la consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre ouvert.

**Mireille DUVOUX**